



## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 NOVEMBRE 2015

### **Participants :**

Présents : M. Bielz, Gallot, Haziza, Khan, Lepeintre, Théberge  
Mmes. Anders, Briat, Kamblé, Marcil, Racicot, St-Louis  
Excusés : M. Sauvé, Mmes. Briat, Garrec

La séance est ouverte à 19 h 14 par M. KHAN.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

*Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Kamblé)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

### **2. Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2015**

*Proposition : Que le procès-verbal du 21 octobre 2015 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : Mme Kamblé; Appuyée : Mme Racicot)*

*Proposition adoptée à l'unanimité (moins une voix, M. Bielz étant absent le 21 octobre).*

### **3. Rapport du Trésorier**

#### **a) Rapport du vérificateur, Mario Côté, Collins Barrow**

Rapport indépendant confirme que les états financiers représentent fidèlement la situation du Lycée Claudel.

États d'exploitation – p.5



# Lycée Claudel



La situation actuelle est bien meilleure qu'avant, mais n'est pas encore très bonne. On n'est pas au niveau standard de l'industrie. Même si le bilan est positif, les fonds sont amassés pour ensuite faire des travaux à cause des immobilisations actuelles et leur remplacement possible. La situation financière est renforcée.

On n'a pas encore assez d'actifs à court terme pour rembourser les passifs à court terme. On recommande donc de continuer à fournir un fonds de roulement.

Lors des tests du vérificateur, ils n'ont trouvé aucun indice de fraude ou d'erreur. La seule exception est la surestimation prévue pour l'année précédente pour les salaires de l'AEFE et qui fait dont l'objet d'un réajustement.

La principale recommandation est de mettre en place une politique de gestion financière officielle.

*Proposition : Que le C.A. approuve les états financiers produits par le cabinet Collins Barrow qui donnent une image fidèle, en date du 31 août 2015, de la situation financière du lycée ainsi que des résultats d'exploitation et du flux de trésorerie de la corporation. (Proposée : M. Théberge; Appuyée : Mme Kamblé)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

## 4. Rapport du Comité numérique

M. Haziza remercie les membres du comité : Anne-Sophie Belzile, David Haziza, Sangita Kamblé, Jérôme Mizon, Élodie Roullot et Janet Mark Wallace.

Afin d'aboutir à un ensemble de recommandations, le comité a jugé bon de solliciter l'avis de tous les parents de la communauté claudélienne et celui des enseignants au niveau du CM2, de la 6e et de la 5e. Le comité a également rencontré la direction et les personnes responsables du numérique et de la technologie au Lycée Claudel.

Ce rapport s'articule en cinq parties : la première partie présente le bilan de l'enquête destinée aux parents. Les deuxième et troisième parties rapportent respectivement les réponses de la direction et des personnes responsables du numérique et de la technologie aux questions du comité. La quatrième partie présente le bilan de l'enquête destinée aux enseignants au niveau du CM2, de la 6e et de la 5e. La



cinquième partie présente une liste de recommandations. Finalement, le comité dresse une liste de sites de documents liés à l'utilisation des outils numériques dans la sixième partie.

Les recommandations du comité numérique peuvent se résumer en quelques mots :

### **Vigilance :**

- se tenir au courant des conclusions des expériences similaires en France, au Canada et dans le monde, ainsi que des nouvelles études qui pourraient être publiées sur les risques liés à l'utilisation des outils numériques par les enfants en âge scolaire;
- veiller à ce que les élèves utilisent l'iPad dans les meilleures conditions possibles pour leur santé, notamment en termes de posture et de durée des plages d'utilisation.

### **Sensibilisation :**

- sensibiliser enfants et parents aux risques encourus par les enfants en termes de santé et de sécurité; dans la mesure du possible, faire intervenir des spécialistes (par exemple des ergothérapeutes pour les problèmes de posture, et des policiers pour les problèmes de cyber intimidation et d'usurpation d'identité), mais aussi des victimes de cyber intimidation ou d'usurpation d'identité, afin de rendre l'opération de sensibilisation encore plus efficace.

### **Formation :**

- former les enfants à l'utilisation raisonnée et bénéfique des outils numériques,
- former les parents sur les outils mis à disposition de leurs enfants (accès à Internet, courriel, etc.), mais aussi sur les possibilités qui s'offrent à eux en termes de contrôle parental. Le lycée pourrait par exemple mettre à disposition des parents des documents multimédias (tutoriels vidéo, guide du parent à l'ère du numérique) et émettre des recommandations et conseils à destination des parents.

Lorsque, dans le futur, le Lycée changera son système WIFI, le comité recommande que soit installé un système dont les bornes peuvent être éteintes ou allumées dans les classes selon les besoins, comme recommandé par le ministère de l'Éducation nationale français :

<http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/juin2015/referentiel-usage-wifi-ecole>.

Un membre du C.A. note que ce rapport est intéressant. Le Lycée devrait se doter d'une politique de harcèlement, qui pourrait affecter le numérique. Il faut aussi continuer la formation des enseignants et des enfants, y compris avec le soutien des services de police. Il faut accompagner les enseignants pour



aider les enfants à une utilisation citoyenne du numérique. On peut revoir aussi la mise à jour des Chartes.

Le C.A. remercie le comité pour la qualité de ce rapport. Il sera transmis à tous les membres de la corporation avant l'AGA. On veillera à revenir au moment opportun sur les recommandations.

## 5. Rapport du Président et du Proviseur

Le Président remercie le C.A. pour son expérience des dernières 4 années sur le conseil.

### a) Sécurité

Gestion des événements tragiques survenus à Paris le vendredi 13 novembre

- contact immédiat avec les services de sécurité de l'ambassade : pas de menace pour nos établissements au Canada, mais vigilance accrue
- communication avec les familles et les personnels
- communication de ressources pédagogiques aux enseignants pour pouvoir le lundi permettre aux élèves de discuter, se rassurer et échanger
- contrôles resserrés des entrées et sorties et des stationnements de véhicules.

### b) Présentation de la COP 21 :

Monsieur l'Ambassadeur de France au Canada, Nicolas Chapuis, est venu au lycée le lundi 2 novembre (jour de la rentrée des congés d'automne) tenir une conférence sur la COP21. Tous les élèves de la classe de 4<sup>e</sup> à la Terminale ont bénéficié de cette présentation et un échange fructueux avec les élèves a pu avoir lieu.

### c) Projet autour de la COP21 :

Les élèves de Claudel mis à l'honneur à Paris sur sollicitation des services culturels de l'ambassade de France, le lycée a participé à un concours lancé auprès des établissements français et canadiens. Le thème : la vie d'une feuille.

Le lieu de création : le hall d'accueil :

Ce projet a permis un travail conjoint entre la section CAV (cinéma audio-visuel) et les élèves des trois classes de CP. Le vendredi 13 pendant la matinée, les élèves ont reconstitué une grande feuille d'érable, avec les feuilles d'automne qu'ils étaient allés ramasser. Ils les ont disposées de manière à créer une harmonie de couleurs pour suggérer la vie de la feuille et l'ont mise en scène avec des



matériaux naturels ramassés également. Le travail de création a été photographié en « timelapse », également filmé par les élèves de 1L CAV, ainsi que par des stagiaires adultes en formation audiovisuelle dans l'établissement et par le service de presse de l'ambassade. Un film est réalisé par nos élèves de CAV, montage des images prises en timelapse.

**Ce travail a été sélectionné pour être projeté à Paris lors de la COP21.**

Le collège de la Salle a été également sélectionné pour le Canada.

d) **Promotion du lycée :**

Présence à l'exposition « **Our Kids** » et **soirée Portes ouvertes** pour le Secondaire le jeudi 12 novembre dernier.

## 6. Rapport du Trésorier (bis)

### a) Factures de l'AEFE

*Proposition :*

*Que le C.A. autorise le paiement de la somme de 46 433,17 € pour les heures supplémentaires 2014-15 et les heures supplémentaires effectives pour l'année 2014-15. (Proposée : M. Théberge; Appuyée : Mme Racicot)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

*Proposition :*

*Que le C.A. autorise le paiement de la somme de 280 188,18 € pour la somme due à l'A.E.F.E. pour la participation à la rémunération des résidents. (Proposée : M. Théberge; Appuyée : M. Haziza)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

### b) Contrat d'aménagement paysager

C'est une compagnie avec laquelle nous avons travaillé l'an passé. Le Directeur des opérations est très satisfait de la qualité du travail. Il souhaite donc signer un contrat sur une période de trois ans.

*Proposition : Sur recommandation du Directeur des opérations, que le C.A. accepte le contrat de Forestell pour une période de trois ans. (Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Racicot)*



*Proposition adoptée à la majorité (une voix contre par M. Bielz).*

## 7. Questions diverses

### a) Comité des délégations

C'est un besoin. La Direction a demandé de patienter après le 23 novembre. Nous avons commencé à rédiger les termes de référence. À la lumière de ce qui a été discuté ce soir, il faut laisser au comité le temps de faire des propositions.

### b) Convention collective

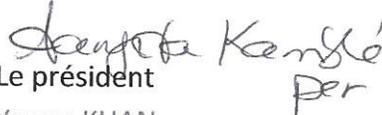
### c) Remerciement du Président

## 8. Clôture de la séance

*Proposition : Que le Conseil lève la séance à 20 h 53. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Haziza)*

*Proposition adoptée à l'unanimité.*

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : **mercredi 16 décembre à 19 h.**

  
Le président  
Yawar KHAN

  
La secrétaire  
Katrina ANDERS